

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la septième (7^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-sixième (56^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 12 mai 2026, à 17 h 30, à la salle André-Surprenant et en visioconférence.

Présents : Cynthia Beauchemin
Jean-François Bergeron
Caroline Boyer
Adel El Zaïm
Stéphane Gagnon
Nathalie Honoré
Alain Jutras
Anna Marcoux
Isabelle Sauvé
Aymen Sioud
Patricia Tremblay
Yves Zogo Ndzana

Invités : Alain Aubuchon, directeur
Karine Gauthier, adjointe

Stéphane Gauthier, directeur
Stéphane Marcoux, directeur

Hugo Morissette, directeur

Marie-Aube Simon, directrice

Cristina Telcian, directrice

Direction de la vie étudiante
Secrétariat général et affaires
juridiques
Direction des ressources humaines
Direction des ressources
matérielles
Direction des communications et
des ressources informationnelles
Direction de la formation continue,
services aux entreprises et
international
Direction des finances et de
l'approvisionnement

Excusés : Camélee Boisvert-Labelle
Pier-Luc Chayer
Précillya Godbout Hébert
Julie Lamonde
Xavier-Antoine Lalande
Carmen-Gloria Sanchez

Secrétaire : Amélie Lemay, secrétaire générale

Secrétariat général et affaires
juridiques

07.01 Adoption de l'ordre du jour

En l'absence de la présidente et de la vice-présidente, Patricia Tremblay souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux personnes invitées. Après avoir constaté le quorum, elle déclare l'assemblée ouverte. Elle présente Aymen Sioud, nouveau directeur des études. Après un tour de table, Aymen Sioud prononce quelques mots.

Conformément aux règles de régie interne, les membres présents du conseil doivent désigner une personne parmi eux qui présidera l'assemblée (article 3.6). Personne d'autre ne s'étant manifesté, Adel El Zaïm est désigné pour présider l'assemblée.

Par la suite, il demande aux membres s'ils ont des modifications à proposer à l'ordre du jour ci-dessous.

Ordre du jour

07.01	Adoption de l'ordre du jour
07.02	Déclaration d'intérêts des membres
07.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 14 avril 2026
07.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 14 avril 2026
07.05	Dépôt des ordres du jour des comités du conseil d'administration
07.06	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études
07.07	Rapport de la commission des études tenue le 15 avril 2026
07.08	Résolution - Modifications apportées à la grille de cours du programme <i>Techniques d'inhalothérapie</i> (141.A0)
07.09	Information - Bilan de la réussite éducative
07.10	Résolution - Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme
	Pause
07.11	Résolution - Budget du fonds de fonctionnement 2026-2027

07.12	Résolution - Présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)
07.13	Résolution – Nomination d'un nouveau membre à la commission des études 2025-2026
07.14	Résolution - Calendrier 2026-2027 des assemblées du conseil d'administration
07.15	Informations et divers : • Avis de motion : <i>Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)</i> – Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier
07.16	Levée de la séance

Caroline Boyer, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 12 mai 2026, et ce, tel qu'il est présenté ci-dessus. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.02 Déclaration d'intérêts des membres

Si un membre du conseil d'administration est placé dans une situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, il doit le déclarer et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

07.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 14 avril 2026

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire, la secrétaire, Amélie Lemay, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Cynthia Beauchemin, appuyée par Caroline Boyer, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 14 avril 2026, comme il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 14 avril 2026

Stéphane Gauthier fait le suivi sur l'abrogation du Règlement n° 9. Ce règlement n'était plus d'actualité, vu l'abrogation de sa loi constitutive. Des mécanismes d'échange entre la partie patronale et la partie syndicale existent actuellement au Collège.

Patricia Tremblay mentionne que certains articles de la convention collective permettent l'adoption d'ententes locales.

Les explications données en suivi ont répondu aux préoccupations des membres du conseil.

Aucun autre suivi n'est présenté.

07.05 Dépôt des ordres du jour des comités du conseil d'administration

Les réunions suivantes ont eu lieu :

- Le comité des ressources humaines s'est réuni le 4 mai 2026;
- Le comité d'audit et des finances s'est réuni le 7 mai 2026.

Aucune question n'est posée à ce sujet par les membres du conseil d'administration.

07.06 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études

➤ Présidence

La présidente a déposé le rapport ci-dessous.

Participation à des rencontres et à des comités internes :

- Comité exécutif extraordinaire;
- Rencontre statutaire avec Patricia Tremblay, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme.

➤ **Direction générale**

La directrice générale a déposé le rapport ci-dessous.

Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :

- Conseil d'administration des Entreprises d'insertion Godefroy-Laviolette (réunion spéciale et assemblée ordinaire);
- Conseil d'administration de l'Institut du véhicule innovant;
- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Conseil d'administration et mini lac-à-l'épaule de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Rencontre avec Alexandre Lajoie, conseiller sénior – Planification du service et Isabella Brisson-Urdaneta, conseillère – Affaires publiques et relations médias à l'Autorité régionale de transport métropolitain, ainsi que Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles, Hugo Morissette, directeur des communications et des ressources informationnelles, et Anne Samson, conseillère en développement durable à la Direction des ressources matérielles au Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre téléphonique avec Hélène Bailleu, directrice générale du Cégep Édouard-Montpetit et de l'École nationale d'aérotechnique;
- Rencontre avec Mathieu Demers, coordonnateur principal – Aéronautique à Mirabel économique;
- Rencontre avec Sylvie D'Amours, députée de la circonscription de Mirabel, et sa directrice de cabinet, Martine Gendron, ainsi qu'Hugo Morissette, directeur des communications et des ressources informationnelles du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec Valérie Pichot et Maude Lagacé, respectivement directrice générale et coordonnatrice, administration et finances des Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides;
- Visite de Ludovic Soucisse, président-directeur général du Réseau des CCTT;
- Rencontre avec Caroline Bernard, directrice du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme;
- Rencontre entre Hélène Bailleu, directrice générale du Cégep Édouard-Montpetit et de l'École nationale d'aérotechnique, et les directions générales des cégeps des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

Participation à des comités internes :

- Rencontres hebdomadaires du personnel d'encadrement;
- Comités de direction;
- Comité de gestion des risques reliés à la recherche;

- Comité directeur du projet d'agrandissement du pavillon F;
- Comité exécutif extraordinaire;
- Comité des ressources humaines;
- Comité d'audit et des finances;
- Comité de planification des mesures d'urgence.

Participation à des rencontres diverses :

- Rencontre statutaire avec Patrice Vendette, président de l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontres statutaires avec Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme;
- DG info de la Fédération des cégeps;
- Rencontre entre l'exécutif et la permanence de l'Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jérôme et Alain Aubuchon, directeur de la vie étudiante;
- Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :
 - Offre de service et fonctionnement général de la Fédération des cégeps;
 - Prévisions budgétaires provisoires 2026-2027 et montant de la cotisation provisoire des membres;
 - Plan d'action sur la reconnaissance internationale du DEC;
 - Suivis des ententes avec le ministère de l'Enseignement supérieur sur la transformation numérique (TN) et le programme de rehaussement de la cybersécurité;
 - Préparation de la prochaine ronde de négociation des conventions collectives;
 - Échange avec la ministre de l'Enseignement supérieur;
 - Présentation de la planification budgétaire 2026-2027 (allocation initiale et régime budgétaire et financier des cégeps);
 - Échange avec le sous-ministre adjoint aux affaires collégiales et aux interventions régionales;
 - Démocratie étudiante : échange préparatoire à une prise de position.
- Rencontre entre la Direction générale, la Direction des études, la Direction des ressources humaines et l'exécutif du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme.

Participation à des événements :

- Cérémonie de remise des bourses Un rêve de fou;
- Journée des cadres des cégeps;
- AccorDons à chaque mets son vin;
- Cérémonie de remise des diplômes de l'École des Grands, campus de Saint-Jérôme;
- Gala des Cheminots;

- Gala Zénith de la Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord. L'IVI a remporté le prix Entreprise innovante de la Chambre de commerce. François Caron, de la Fondation du Collège, a remporté le prix Jérôme-le-Grand. Yves Zogo Ndzana a, quant à lui, décroché le prix *Entrepreneuriat* étudiant.

On demande d'ajouter le sujet des rencontres auxquelles la directrice générale participe. Ce point est pris en note.

➤ **Direction des études**

Le directeur des études a déposé le rapport ci-dessous.

Participation à des comités internes :

- Rencontres hebdomadaires du personnel d'encadrement;
- Comités de direction;
- Comité directeur de la réussite;
- Comité de planification des mesures d'urgence.

Participation à des rencontres diverses :

- Rencontres de présentation avec toutes les directions adjointes des études et tous les membres du comité de direction;
- Rencontre entre la Direction générale, la Direction des études, la Direction des ressources humaines et l'exécutif du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec Marie-Ève Vaillancourt, présidente de l'Association des directrices et des directeurs des études des collèges du Québec.

Participation à des événements :

- Gala des Cheminots.

07.07 Rapport de la commission des études tenue le 15 avril 2026

Mathilde Loiselle Davidson, vice-présidente à la commission des études, présente le rapport de la rencontre du 15 avril 2026.

La commission des études a émis un avis favorable à l'unanimité au sujet de la modification de la grille de cours du programme *Techniques d'inhalothérapie* (141.A0).

**07.08 Résolution – Modifications apportées à la grille de cours du programme
Techniques d'inhalothérapie (141.A0)**

Simon Branchaud présente ce point. Le programme est implanté depuis quelques années. Les modifications proposées vont dans le sens d'une adaptation souhaitée par le Collège. Trois modifications sont proposées à la grille de cours.

Patricia Tremblay indique que le programme est actuellement en révision, ce qui explique que la grille de cours ait été initialement empruntée au Cégep de Sherbrooke. La grille doit donc faire l'objet de modifications en attendant sa révision complète.

CONSIDÉRANT que la grille de cours du programme *Techniques d'inhalothérapie* (141.A0) du cahier de programme initialement adopté par le conseil d'administration le 20 février 2024 a fait exceptionnellement l'objet d'une résolution de modifications majeures qui vise à fusionner deux cours à la session 3 (141-3C4-JR et 141-3D4-JR), deux cours à la session 4 (141-4B6-JR et 141-3D4-V2) et deux stages à la session 6 (141-6A0-JR et 141-6B0-JR);

CONSIDÉRANT que ce nouvel agencement permet de mieux équilibrer et organiser les heures de cours à chacune des sessions et qu'aucun changement n'a été apporté aux compétences associées ni aux heures totales initialement définies;

CONSIDÉRANT que ces modifications ont été recommandées par le comité de programme *Techniques d'inhalothérapie* (141.A0) le 3 novembre 2025;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées à la grille de cours du programme *Techniques d'inhalothérapie* a reçu un avis favorable à la commission des études tenue le 15 avril 2026;

CONSIDÉRANT que la grille de cours modifiée est présentée pour approbation par la Direction des études.

Jean-François Bergeron, appuyé par Alain Jutras, propose :

« d'adopter les modifications apportées à la grille de cours du programme *Techniques d'inhalothérapie*, et ce, comme elles ont été présentées par la Direction des études. »

CA 55 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.09 Information – Bilan de la réussite éducative

Simon Branchaud présente le bilan de la réussite éducative. Ce document regroupe les données du Plan d'engagement de réussite étudiante.

Aymen Sioud ajoute des précisions sur la deuxième date d'abandon de cours instaurée par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Dans la plupart des programmes de l'ensemble des campus, les indicateurs de la persévérance sont à la hausse. Des efforts sont déployés pour conserver ces gains.

07.10 Résolution – Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme

Cristina Telcian présente ce point. Les éléments de la liste détaillée sont regroupés par catégorie d'autorisation.

CONSIDÉRANT que le Collège est un organisme public au sens de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (ci-après la « LCOP »);

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (Règlement n° 7) du Collège (ci-après le « Règlement ») contient une délégation de pouvoirs consentie par le dirigeant de l'organisme (conseil d'administration) à la Direction générale;

CONSIDÉRANT que les différents pouvoirs délégués sont énumérés à l'annexe 3 du Règlement;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du Règlement, certaines situations requièrent une approbation du dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT que les autorisations accordées en vertu des délégations autorisées à la Direction générale sont énumérées dans la liste préparée par la Direction des finances et de l'approvisionnement, qui est présentée au conseil d'administration afin d'être entérinée;

CONSIDÉRANT que la Direction générale a utilisé cette délégation de pouvoirs, comme en fait foi la liste ci-annexée, à 49 reprises;

CONSIDÉRANT que la reddition de comptes des décisions prises et des délégations utilisées est présentée par Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, et ce, pour la période allant du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

Isabelle Sauvé, appuyé par Cynthia Beauchemin, propose :

« d'entériner la reddition de comptes en vertu des délégations de pouvoirs accordées par le dirigeant de l'organisme, dont chaque autorisation figure sur la liste ci-jointe, illustrant que la Direction générale a utilisé sa délégation de pouvoirs à 49 reprises au cours de la période allant du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, et ce, en conformité avec le *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (Règlement n° 7) du Collège et la *Loi sur les contrats des organismes publics*. »

CA 56 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.11 Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2026-2027

Cristina Telcian présente le budget du fonds de fonctionnement pour l'année s'étendant du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027. Les allocations initiales ont été confirmées vendredi dernier; les chiffres présentés ne reflètent donc pas ces données. La révision budgétaire tiendra compte des allocations reçues.

Des questions sont posées sur les hypothèses utilisées pour prévoir les revenus. Aymen Sioud fait le lien avec la présentation du bilan de réussite éducative et des AE.

Des petites coquilles sont décelées. Elles seront corrigées.

Patricia Tremblay revient sur la résolution écrite signée hier par les membres du conseil d'administration. Elle explique les motifs de la désaffectation des sommes. Le projet de résidences se poursuit. Toutefois, en vue de réduire les coûts pour le Collège, différentes formes d'investissement seront explorées.

Des questions sont posées concernant le déficit inscrit aux affectations pour les années 2025-2026 et 2026-2027. Les membres du conseil d'administration demandent une meilleure présentation de certaines informations afin de les rendre plus claires.

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de réaliser le budget du fonds de fonctionnement 2026-2027 ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que ce budget a été présenté au comité d'audit et des finances par Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, le 7 mai 2026;

CONSIDÉRANT que ce budget montre un total des revenus de 95 949 009 \$ et un total des dépenses de 97 083 257 \$, donc un déficit prévu de 1 134 248 \$;

CONSIDÉRANT que le solde de fonds accumulé non affecté au 30 juin 2026 est estimé à 89 766 \$;

CONSIDÉRANT qu'il est également recommandé de changer l'affectation du montant total de 1 269 016 \$ du solde du fonds accumulé pour combler le déficit prévu de 1 134 248 \$ pour l'exercice financier 2026-2027;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et des finances a adopté, de façon unanime, une résolution recommandant au conseil d'administration d'adopter le budget du fonds de fonctionnement 2026-2027, comme il a été présenté.

Nathalie Honoré, appuyée par Stéphane Gagnon, propose :

- « - d'adopter le budget du fonds de fonctionnement 2026-2027, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement, comprenant un déficit prévu de 1 134 248 \$;
- de changer l'affectation du montant total de 1 269 016 \$ du solde du fonds accumulé pour permettre de combler le déficit prévu de 1 134 248 \$ dans le fonds de fonctionnement pour l'exercice financier 2026-2027. »

CA 57 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.12 Résolution – Présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air 2026 (PAFIRSPA)

Patricia Tremblay et Stéphane Marcoux présentent ce point. La piscine requiert de nouveaux investissements. Le Collège l'utilise quatre heures par semaine environ; le reste du temps, c'est la communauté, par l'intermédiaire du CAPRDN, qui en fait usage.

Des réponses sur la demande de subvention seront reçues vers le mois de décembre, soit six mois après le dépôt de cette demande.

À titre de renseignement, il est à noter que la première ministre a présenté un plan d'action en santé (action n° 3 : favoriser l'activité physique et l'investissement dans les infrastructures). Le monde politique soutient cette mesure.

Les informations concernant le financement consenti par des partenaires seront reçues avant le dépôt de la demande de subvention. Si les sommes réunies sont insuffisantes, le Collège ne déposera pas de demande de subvention. La Ville souhaite offrir une piscine à ses citoyens. L'aménagement d'une piscine municipale coûte cher et demanderait un investissement plus important que celui réclamé par le Collège pour la réfection de la piscine.

L'investissement offert par le PAFIRSPA pour les vestiaires réduit la somme qui serait requise dans le cadre du projet majeur.

CONSIDÉRANT que le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air 2026 (PAFIRSPA) vise à financer des projets de rénovation, de mise aux normes, de construction ou d'aménagement d'infrastructures sportives et récréatives;

CONSIDÉRANT que la date limite pour déposer une demande pour le programme est le 22 juin 2026;

CONSIDÉRANT que le Collège entend déposer une demande visant le financement du projet suivant : Réfection majeure de la mécanique de la piscine et des vestiaires du complexe sportif;

CONSIDÉRANT que les travaux visent la mise aux normes de la ventilation et du chauffage de l'enceinte de la piscine, la rénovation des quatre (4) vestiaires, comprenant notamment la réfection des douches (céramique et éclairage) avec installation de partitions séparatrices et mise à niveau du système d'eau chaude. Le coût des travaux est estimé à 2 850 000 \$;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Jérôme et les Centres d'activités physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN) seront sollicités pour leur appui à la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT que si la demande du Collège est acceptée, il bénéficiera d'une aide financière couvrant 66 % des coûts admissibles des projets et que les travaux devront être effectués dans les cinq (5) années suivant la réception de la lettre de confirmation du ministère de l'Enseignement supérieur (MES);

CONSIDÉRANT que des démarches sont en cours afin que le CAPRDN et la Ville de Saint-Jérôme agissent comme partenaires financiers pour combler en tout ou en partie le manque à gagner entre le pourcentage des coûts admissibles du projet et le coût du projet et que le Collège assumera une portion restante à même son budget des investissements;

CONSIDÉRANT la place importante qu'occupe la piscine au sein de la communauté, constituant un lieu privilégié de loisirs et d'activité physique pour l'ensemble de la population incluant les villes et municipalités avoisinantes.

Caroline Boyer, appuyée par Cynthia Beauchemin, propose :

- « - que le conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme autorise la présentation du projet de Réfection majeure de la mécanique de la piscine et des vestiaires du complexe sportif au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;
- que le conseil d'administration confirme l'engagement du Cégep de Saint-Jérôme à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;
- que le conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme désigne Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus. »

CA 58 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.13 Résolution – Nomination d'un nouveau membre à la commission des études 2025-2026

Modification à apporter à la catégorie « représentants des enseignants »

CONSIDÉRANT qu'Edith St-Jean-Trudel a démissionné de son rôle à la commission des études et que le Syndicat du personnel professionnel du Cégep de Saint-Jérôme recommande la nomination de Simon Chavarie, provenant des départements de Psychologie et de Sciences sociales, afin de la remplacer, et ce, à compter du 1^{er} juin 2026.

Isabelle Sauvé, appuyée par Patricia Tremblay, propose :

« de nommer, conformément au *Règlement n° 15 concernant la commission des études*, pour l'année 2025-2026, Simon Chavarie, provenant des départements de Psychologie et de Sciences sociales, et ce, afin de remplacer Edith St-Jean-Trudel à compter du 1^{er} juin 2026. »

CA 59 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.14 Résolution – Calendrier 2026-2027 des assemblées du conseil d'administration

Le projet de calendrier avait été déposé lors de la dernière assemblée. Les membres du conseil d'administration n'ont aucun commentaire à formuler sur ce point.

CONSIDÉRANT que le Collège souhaite déterminer à l'avance les assemblées du conseil d'administration afin d'avoir quorum lors de chacune des séances et de réunir ainsi l'ensemble des membres;

CONSIDÉRANT que la proposition de calendrier 2026-2027 des assemblées du conseil d'administration a été déposée à l'attention des membres lors de l'assemblée tenue le 14 avril 2026;

CONSIDÉRANT que les membres n'ont pas manifesté d'objection au projet de calendrier déposé.

Stéphane Gagnon, appuyé par Jean-François Bergeron, propose :

« d'adopter le calendrier 2026-2027 des assemblées du conseil d'administration, et ce, tel qu'il a été présenté par le Secrétariat général et affaires juridiques. »

CA 60 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.15 Informations et divers

Avis de motion : *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)*

Fondation du Cégep de Saint-Jérôme : la cérémonie Mérite étudiant aura lieu le 21 mai 2026. L'événement AccorDons a permis d'amasser 82 500 \$, soit 15 000 \$ de plus que l'an dernier.

Demain aura lieu le gala du QGDA, tandis que le Vélo-Golf se tiendra en septembre.

Cérémonie de remise des diplômes : elle se déroulera les 3 et 4 juin 2026.

Mini Gala de Soccer le 16 mai à la Polyvalente Saint-Jérôme : Yves invite tous les membres à participer à cet événement.

07.16 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Nathalie Honoré, appuyée par Alain Jutras, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 19 h 36.

Adel El Zaïm
Président désigné

Amélie Lemay
Secrétaire